

Professeur de Sciences et Techniques Médico-Sociales

Voie professionnelle - secteur Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées (SBSSA)

Missions	<p>Le professeur de Sciences et Techniques Médico-Sociales (STMS) intervient dans un établissement de l'enseignement secondaire : lycée professionnel ou section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou établissement régional d'enseignement adapté (EREA).</p> <p>Les professeurs et les personnels de l'éducation nationale concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.</p>
Activités Principales	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, dans le cadre des programmes nationaux et des référentiels de formation • Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves • Assurer le suivi des élèves dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel • Préparer les élèves aux épreuves ponctuelles de l'examen • Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation • Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe
Compétences attendues	Prendre connaissance de l'Arrêté du 1 ^{er} juillet 2013 relatif au Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
Savoirs et savoir-faire	Maîtriser les techniques professionnelles et les savoirs en lien avec les secteurs de la santé et/ou du social en établissements de soins, établissements médico-sociaux, structures et services sociaux.
Diplômes requis	<p>Répondre aux conditions de recrutement du concours externe de la spécialité (diplôme et/ou expérience professionnelle en lien avec la discipline)</p> <p>Titre ou diplôme de niveau 5 au moins (Diplôme d'état d'infirmier, diplôme d'état de conseiller en ESF, diplôme d'état de puéricultrice, diplôme d'état d'éducateur spécialisé, de jeunes enfants, licence de biologie, de SVT, etc...)</p> <p>https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid99252/professeur-lycee-professionnel.html</p>
Filières d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques professionnelles (de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte, de prévention et sécurité, d'animation et de maintien de l'autonomie auprès de l'enfant et de l'adulte) et savoirs associés (biologie, physiopathologie, microbiologie, sciences médico-sociales) en CAP AEPE, BCP ASSP, BCP AEPA, MCAD - Découverte professionnelle et SVT en 3^{ème} prépa métiers
IEN référents	Anita VAN DEN BULCK Sandrine COMPAIN